

« Floués par le gouvernement », les agriculteurs bio manifestent

Le Monde.fr | 17.03.2015 à 10h55 • Mis à jour le 18.03.2015 à 16h15 |

Par **Laurence Girard** ([/journaliste/laurence-girard/](#))



Manifestation de producteurs bio à Toulouse, le 16 mars 2015. La région Midi-Pyrénées compte 350 exploitants sous label AB. AFP/PASCAL PAVANI

Que se soit à Rennes ou à Châlons-en-Champagne, à Nantes ou à Paris, les agriculteurs descendent dans la rue mardi 17 mars. L'ampleur quasi-nationale du mouvement prouve la colère de ces producteurs soucieux de préserver l'environnement et qui se sentent « *floués par le gouvernement* ».

Le choc s'est produit après la découverte d'un [arrêté publié au Journal officiel](http://www.journal-officiel.gouv.fr/publication/2015/0307/joe_20150307_0056_sx00.html?verifBaseDir=/verifier¬Verif=0&verifMod=load.php&verifExplMod=attente.php&ficBaseDir=./publication/2015/0307&joDate=07/03/2015#test29) (http://www.journal-officiel.gouv.fr/publication/2015/0307/joe_20150307_0056_sx00.html?verifBaseDir=/verifier¬Verif=0&verifMod=load.php&verifExplMod=attente.php&ficBaseDir=./publication/2015/0307&joDate=07/03/2015#test29) le 7 mars. Ce texte disposait que l'aide au maintien auquel a droit chaque agriculteur bio dûment certifié allait être amputée de 25 % au titre de l'année 2014. Cette aide a été versée vendredi dans certaines régions, avec trois mois de retard, mais allégée du quart du montant habituel, qui oscille entre 35 et 600 euros par hectare selon les productions.

La douche était d'autant plus glacée, que quelques jours plus tôt, le 26 mars, le ministre de l'agriculture, Stéphane Le Foll, avait participé à une « journée du

bio » organisée pendant le Salon de l'agriculture. L'occasion de répéter l'objectif du gouvernement de doubler les superficies cultivées en bio d'ici fin 2017 et de se féliciter que la France ait dépassé l'Allemagne sur ce critère – avec 1,1 million d'hectares cultivés en bio. Pas un mot alors sur la coupe budgétaire qui allait s'abattre sur ces agriculteurs.

Lire : [La France devient la troisième surface agricole bio d'Europe](#)

[\(planete/article/2015/02/18/la-france-devient-la-troisieme-surface-agricole-bio-d-europe_4579083_3244.html\)](#)

Le Foll annonce une enveloppe complémentaire

Stéphane Le Foll a finalement fait marche arrière. Mardi matin, il a annoncé le versement, « *dans le courant de l'été* », de « *moyens complémentaires* » pour l'agriculture biologique. « *Face à la progression exceptionnelle des surfaces en agriculture biologique en 2014, l'enveloppe d'aides mobilisée, bien qu'en augmentation de 16 millions d'euros (...) ne permettait pas de répondre à l'ensemble des demandes au niveau maximum* », a-t-il justifié dans un communiqué. Le ministre a affirmé vouloir « *envoyer un message de confiance à la filière en garantissant le niveau d'aide prévu* ».

Une déclaration qui n'a pas rassuré les manifestants. S'ils prennent acte de la réparation et se félicitent du résultat de leur mobilisation, ils restent « *inquiets pour la suite* » et veulent « *être sûrs que les futures enveloppes seront à la hauteur des ambitions affichées par le gouvernement* ».

Trois aides, non cumulables

Jusqu'en 2014, l'agriculture bio bénéficiait de trois aides, non cumulables : une aide à la conversion durant la période de transition avant l'obtention de la certification ; une aide au maintien après la certification ou un crédit d'impôt. Le gouvernement avait affirmé que la coupe budgétaire était liée à une mauvaise appréciation du nombre d'hectares passant au stade certifiés bio en 2014. Or, rien n'est plus prédictible que cette évolution.



Manifestation de producteurs bio à Toulouse, le 16 mars 2015. La région Midi-Pyrénées compte 350 exploitants sous label AB. AFP/PASCAL PAVANI

« C'est un signe très négatif pour le bio, cela ne nous rassure pas pour la suite », affirmait lundi Etienne Gagneron, agriculteur dans le Cher et président de l'Agence Bio. En effet, à partir de 2015, avec l'entrée en vigueur de la nouvelle Politique agricole commune, les règles du jeu des aides bio changent. Désormais, elles seront gérées par les régions. La Fédération nationale d'agriculture biologique des régions de France (FNAB) avait tiré la sonnette d'alarme en 2014, voyant que certaines régions renâclaient à les programmer.

Objectif d'accroissement des surfaces en bio

A l'occasion des manifestations du 17 mars, la FNAB continue donc de demander que la totalité des aides soit versée, à savoir les 14 millions d'euros manquants sur une enveloppe de 117 millions programmée pour les aides à la conversion et au maintien au titre de 2014. Elle demande également qu'une autre enveloppe de 230 millions d'euros soient mobilisée pour ces mêmes aides dès 2015, afin de réussir l'objectif d'accroissement des surfaces en bio. Selon la feuille de route fixée par le gouvernement, il y aurait, en effet, 300 000 hectares de plus en bio cette année, ce qui porterait le total à 1,4 million d'hectares.

La FNAB souhaite enfin que l'agriculture biologique ait toute sa place dans le cadre des programmes de transition agroécologique, qu'il s'agisse de la réforme du plan Ecophyto ou des futurs projets de l'Agence française pour la biodiversité.

Lire : [La France dépoussière sa protection de la biodiversité](#)

[/biodiversite/article/2015/03/16/la-france-depoussiere-sa-protection-de-la-](#)

[biodiversite_4594242_1652692.html](#))



(/journaliste/laurence-girard/) **Laurence Girard** (/journaliste/laurence-girard/)

Suivre

Journaliste au Monde